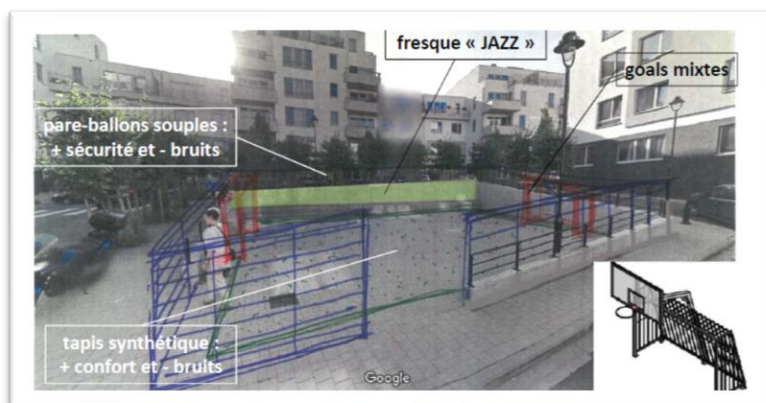




Synthèse

Session d'information Aménagement d'un espace récréatif dans le Quartier Bervoets

16 septembre 2019



Introduction

Le projet vise à aménager un espace de jeux sur la place Toots Thielemans dans le quartier Bervoets. Quartier nouvellement construit (2012), il compte aujourd'hui 239 logements aménagés autour de 3 places publiques.

L'objectif est de créer sur l'une des places publiques un espace propice à la pratique ludique de différents sports (minifoot, basketball...) à destination des différents publics du quartier (enfants, jeunes, adultes...). Nous souhaitons ainsi favoriser la mixité des publics, la rencontre via la pratique sportive et la convivialité de l'espace public.

A travers ce projet, nous souhaitons répondre à la demande en infrastructures sportives de proximité. Il n'existe pas encore d'espace sportif aménagé dans ce quartier.

C'est pourquoi la commune a décidé de remettre un dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projets pour des équipements ludiques sportifs de proximité lancé par le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (Bruxelles Pouvoirs Locaux). La Région a répondu positivement et la commune a donc reçu un subside pour aménager un espace récréatif dans le quartier, sur la place Toots Thielemans.

Une séance d'information d'une heure a été organisée le 16 septembre à l'intention des habitants du quartier, afin de leur présenter le projet et de recueillir leur avis et commentaires.

Déroulé de la séance :

1. présentation du cadre de la naissance de ce projet et de la place qui y est laissée pour la participation citoyenne ;
2. mot d'accueil du Bourgmestre et de l'Echevine ;
3. présentation détaillée du projet par la cheffe de projet (conception, modèle, planning projet et participation) ;
4. moment d'échange sous forme d'un question/réponse, animé par le Bourgmestre et l'Echevine ;
5. présentation d'une enquête sociologique qualitative, réalisée par Thomas Dawance, chercheur à la VUB, épaulé par l'ASBL « Maison en plus ».

Les diapositives projetées lors de la réunion sont reprises en annexe.

Le contenu de cette synthèse est aussi disponible sur le site internet communal, dans la rubrique « [Participation citoyenne](#) ».

Pour rappel, les suggestions citoyennes doivent :

- être envoyées à l'adresse email participation@forest.brussels;
- **jusqu'au 6 octobre 2019** ;
- rester dans le cadre et les objectifs définis par les subsides, à savoir :
 - les infrastructures doivent être sportives, récréatives, de proximité et inamovibles ;
 - se situer sur la place Toots Thielemans ;
 - être réalisables dans les délais impartis.

Les questions posées par les citoyens

D'où vient la demande initiale ?

La demande a été formulée lors de la précédente législature par des citoyens qui ont fait remonter leurs demandes au Collège précédent.

Le projet de fresque sur le mur est-il lié au subside reçu de la Région ?

Non, il s'agit d'une proposition indépendante mais pour laquelle il faudra trouver un budget.

D'autres options que les goals de foot sont-elles possibles ?

Oui, tant que cela reste dans le cadre d'infrastructures sportives, récréatives, de proximité et inamovibles, d'autres options sont possibles, en tenant compte de la contrainte du temps (voir planning à respecter). Une autre option, si aucun consensus clair n'émerge auprès des riverains, est que le subside ne soit pas utilisé. Il sera alors perdu.

Une étude d'impact sonore de l'installation d'un terrain de mini-foot a-t-elle été effectuée ?

Non.

Comment la décision sera-t-elle prise ?

Les habitants peuvent dialoguer entre eux et envoyer leurs remarques et suggestions par email à participation@forest.brussels jusqu'au 6 octobre. Début novembre, une décision sera alors prise sur cette base par le Collège : abandon du projet (et donc perte du budget), acceptation du projet en l'état ou adaptation du projet sur base des suggestions émises par les citoyens (sous réserve d'acceptation par le pouvoir subsidiant).

Les remarques des citoyens

Craintes :

- L'installation d'un terrain de foot/basket va attirer des jeunes extérieurs à l'intérieur de l'îlot, car il n'existe aucune infrastructure sportive proche. Cela risque de provoquer des nuisances (bruits, cris, bagarres, jeunes qui discutent ou écoutent de la musique jusque tard le soir...)
- Les nuisances connues actuellement rue Marguerite Bervoets (bagarres, drogue, ivresse...) risquent de se déplacer à l'intérieur de l'îlot.
- Il y a déjà du bruit actuellement, cela risque encore d'augmenter.
- On perdra la polyvalence actuelle de la place si on installe une infrastructure sportive : les trois places ont été pensées par les architectes comme un tout cohérent, la place est actuellement utilisée par les habitants à de multiples fins, il s'agit d'un espace polyvalent (fêtes de quartiers, pique-niques, lieu de rencontre, de jeux improvisés et d'apprentissage du vélo par les jeunes enfants...)
- Les enfants plus jeunes qui jouent actuellement sur la place risquent de ne plus oser y aller si des adolescents ou jeunes adultes y jouent (risque d'appropriation du territoire par des plus âgés)
- Le quartier risque d'absorber les habitants des quartiers adjacents (rue du Delta...) qui ne disposent d'aucune place ou espace de rencontre.

Demandes et suggestions :

- Garder l'aspect polyvalent de la place
- Aménager d'autres types d'installations, comme des tables de ping pong, des tables d'échecs, des bancs et tables pour les pique-niques...)
- Le quartier aurait plutôt besoin d'autres installations, comme un local communautaire
- Pourquoi ne pas juste mettre un revêtement absorbant le bruit sur le mur actuel ?
- Plutôt remplacer les modules de jeux et/ou développer la plaine de jeux des petits sur l'autre place

Réponse : c'est envisageable, mais via un autre appel à projet, pas dans le cadre de cette subvention, car il s'agit d'une autre place. Si on change l'emplacement, le subside actuel sera perdu.

- Le quartier au-delà de Bervoets, se développe énormément aujourd'hui (le nombre de logements augmente), il faudrait prévoir des espaces et infrastructures publics pour tous ces logements (petit parc, place...), pourquoi ne pas globaliser les subsides pour faire un espace omni sport complet ?

Soutien au projet :

- C'est une opportunité de développer notre quartier.
- Si les goals et les paniers sont chacun à une extrémité de la place, ça n'empêche pas de faire le fête de quartier ici.
- Le contrôle social est très fort dans le quartier (présence, attention, cohésion des habitants...), il y a peu de risque que cela dérape.

Réactions générales :

- Le projet n'est pas considéré comme légitime car on ne sait pas quels riverains ont émis la demande, aucune des personnes présentes n'a fait une telle demande en tout cas.
- La place est déjà suffisamment bien dans son état actuel, les enfants se l'approprient déjà.